

En résumé :

- La majorité des parcelles sont au stade fin grossissement des tubercules ; les défanages se poursuivent lentement.
- Maladies : avec la sénescence des plantes, développement de l'alternariose mais situation maintenant stabilisée au niveau du mildiou. Avec la poursuite du temps estival, le risque mildiou est nul en ce début de semaine et devrait peu évoluer au cours des prochains jours dans la majorité des secteurs.
- Insectes : absence d'insectes ravageurs dans les parcelles. Fin de la période de risque.

CONTEXTE : ETAT DES PLANTATIONS SUR LA REGION

Toutes les parcelles du réseau de suivi sont au stade sénescence des plantes.

Avancement des défanages au 26 juillet au niveau de la Région Centre :

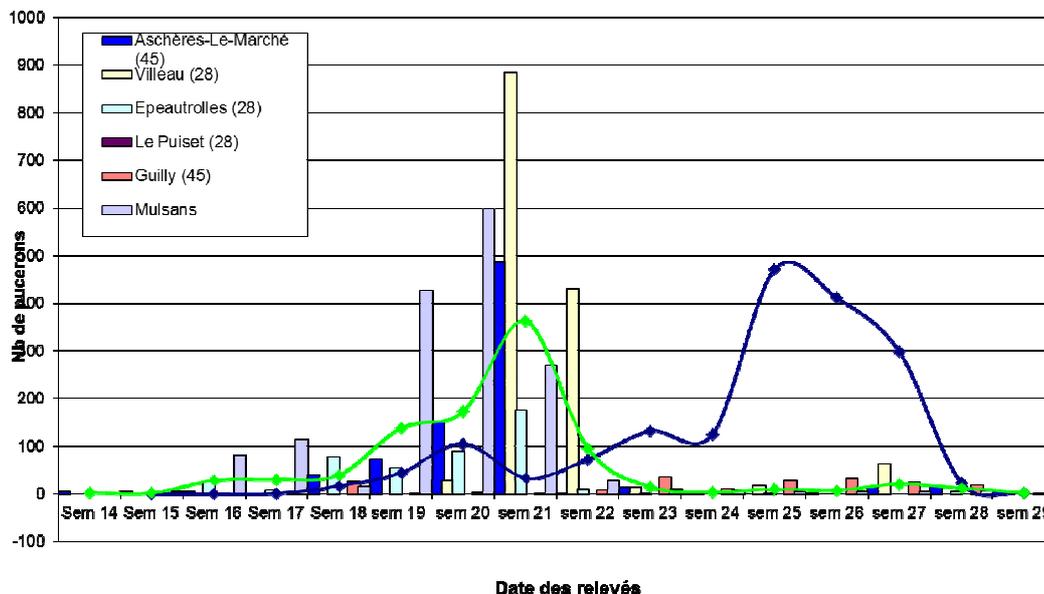
- les parcelles en grenailles sont défanées, les récoltes sont en cours
- en production de plants, 10% des surfaces sont défanées
- en chaires fermes et de consommation, entre 10 et 20 % des surfaces sont défanées selon les secteurs.

RAVAGEURS

Pucerons

Quasi absence de captures de pucerons ailés au cours des 8 derniers jours. Quasi absence de colonies dans les parcelles.

**Evolution des populations de pucerons en 2016 (comparaison captures moyennes 2015)
nombre de pucerons dans les pièges chromatiques (cuvette jaune)**



Seuil de nuisibilité pucerons

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque plus de 20 folioles sur 40 observées sont porteuses de pucerons.

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, SELECT UP, TERRE DE France,.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Doryphores

Pas d'évolution des infestations, quasi absence d'adultes sur la majorité des parcelles.

Seuil de nuisibilité doryphores

Le seuil de nuisibilité pour les doryphores est atteint dès que l'on observe en bordure 2 foyers pour 1000 m² (1 foyer = 1 ou 2 plantes avec au moins 20 larves au total).

Analyse du risque

Quasi absence de ravageurs dans les parcelles en cette fin de campagne.

Doryphore

Le risque demeure nul.

Pucerons

En production de plants comme en pomme de terre de consommation, le risque est nul.

ALTERNARIOSE

Observations sur le réseau

Avec la sénescence des plantes et suite aux excès d'eau de fin mai qui ont stressé les plantes et lessivé les éléments minéraux, les symptômes d'alternariose continuent de se développer dans les parcelles, avec le développement de foyers dans certaines situations. A l'extrême certaines parcelles sont détruites à 50% par l'alternariose.

MILDIOU

Observations sur le réseau

Bon contrôle du mildiou dans la grande majorité des parcelles. Re démarrage du mildiou avec de nouvelles taches sporulantes sont observées sur quelques pieds dans des parcelles déjà atteintes il y a quelques semaines.

Utilisation du modèle Mileos® (www.mileos.fr) : situation au 26 Juillet 2016

Pas d'évolution au niveau des générations au cours des 5 derniers jours : la 12^{ème} ou la 13^{ème} (voire la 15^{ème} sur GIEN) est en cours d'incubation dans de nombreux secteurs.

Le risque mildiou est nul en ce début de semaine selon l'outil Mileos. En effet le temps ensoleillé et sec est défavorable à son développement. Cependant il faut rester vigilant sur les parcelles ayant déjà eu des symptômes plus tôt dans la campagne. D'éventuelles pluies en milieu de semaine (notamment dans le Loiret) pourraient réactiver la maladie.

NB : Il arrive qu'aucune génération ne soit en cours sur des stations météo (exemple de Guillonville). Cela signifie que la dernière génération finie d'incuber est « morte ». Le risque est donc nul pendant cette période. Dès que les conditions seront favorables une nouvelle génération viendra à la suite.

Exemple : s'il n'y a aucune génération après la 3^{ème}, c'est la 4^{ème} qui apparaîtra dès le retour des conditions favorables au développement du mildiou. On ne repart pas en génération 1.

A noter aussi que le seuil de contamination par le mildiou ne peut pas être atteint avec des températures au-delà de 30 degrés, et le seuil de nuisibilité ne peut pas être atteint au-dessus de 27 degrés.

Ce qui signifie que plusieurs jours avec des températures supérieures à 29 / 30 degrés stop la croissance des générations. Ces dernières s'affaiblissent et meurent si aucune contamination n'est enregistrée (pour une contamination il faut des conditions favorables : un nombre d'heures avec une humidité >= à 87% ou pluie ou irrigation ET des températures favorables entre 6 et 30 degrés). Pour que la sporulation ait lieu, il faut une température comprise entre 3 et 26°C (optimum à 21°C) ET une humidité relative supérieure à 87%.

Département	Stations météo	Génération(s) en cours au 26/07	Niveau de risque au 26/07	Jours où le seuil de nuisibilité a été atteint	Seuil indicatif de risque du 26/07 au 28/07			Pluie (en mm) depuis le 22/07
					VS*	VI*	VR*	
Eure-et-Loir (28)	Allaines (6h)	12	nul	-	NON	NON	NON	0
	Chartres (8h)	12	nul	-	NON	NON	NON	0
	Guillonville (6h)	En attente de la 13	nul	-	NON	NON	NON	0
	Louville (6h)	11	nul	-	NON	NON	NON	0
	Pré-Saint-Evrout (7h)	13	nul	-	NON	NON	NON	0
	Rouvray (h)	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	Viabon (6h)	12	nul	-	NON	NON	NON	0
Loir-et-Cher (41)	La Chapelle Vicomtesse (6h)	13	nul	-	NON	NON	NON	0
	Ouzouer le Marché (6h)	12	nul	-	NON	NON	NON	0
	St Léonard en Beauce (3h)	13	nul	-	NON	NON	NON	0
Loiret (45)	Amilly (9h)	13-14	nul	Le 22/07 pour VS,VI et VR	OUI	OUI	OUI	0
	Boisseaux (8h)	En attente de la 12	nul		NON	NON	NON	0
	Férolles (8h)	11	nul	-	OUI	OUI	OUI	0
	Gien (8h)	14-15	nul	Le 22/07 pour VS,VI et VR	NON	NON	NON	0
	Outarville (6h)	11	nul	-	NON	NON	NON	0
	Pithiviers (2h)	10	nul	-	NON	NON	NON	0
Essonne (91)	Boigneville (6h)	13	nul	-	NON	NON	NON	0.2

* VS = variétés sensibles

VI = variétés intermédiaires

VR = variétés résistantes

Analyse du risque et prévisions

Prévisions météo pour les 8 jours à venir : temps globalement sec avec alternance de soleil et de nuages jusqu'à dimanche. Attention cependant à d'éventuelles précipitations attendues jeudi soir dans la région (surtout au Nord). Des températures autour de 25° en journée sont attendues en fin de semaine.

Ces conditions sont peu favorables au mildiou. Rester vigilant en parcelles irriguées et si l'épisode pluvieux de jeudi soir se confirme.

Analyse du risque :

Le risque mildiou est nul en ce début de semaine du fait du temps sec et plutôt ensoleillé de ces derniers jours.

Sur la base des données prévisionnelles, le seuil indicatif de risque (seuil de nuisibilité) devrait être atteint les 27 et 28 juillet uniquement sur les secteurs d'Amilly et Férolles dans les deux prochains jours.

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboueurs, SOUFFLET AGRICULTURE, SELECT UP, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

